



# Province de Québec

À une séance ordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue aux lieu et heure ordinaire du conseil, lundi le 1er mars 2010, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents : Mme Pierrette Payeur, M. Mario Lessard, M. Daniel Fortin, M. Charles-Omer Brassard, Mme Julie Bernard, M. Luc Côté, formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

## **Ordre du jour de l'assemblée**

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal du 1er février 2010.
3. Demande de soumissions pour le changement du bardeau d'asphalte sur la toiture de l'édifice municipal.
4. Mandat MRC de l'Érable pour refonte des règlements d'urbanisme.
5. Inscription du directeur général à deux formations offertes par l'ADMQ.
6. Politique familiale et Municipalité amie des Aînés (MADA).
7. Demande de Mme Hélène Paquet pour prolonger congé sans solde jusqu'au 30 juin 2010.
8. Ententes avec Peintures récupérées pour journée Normand-Maurice.
9. Période de questions de l'assistance.
10. Demande de participation au cahier spécial Jeunes d'Exception 2010 (Kim Samson).
11. Inscription du directeur général au congrès de l'ADMQ.
12. Édition 2010 des Jeudis en chansons.
13. Étude des taxes municipales à recevoir pour la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes municipales.
14. Transfert de 2 000 \$ au service de loisirs.
15. Correspondance.
16. Approbation des comptes.
17. États des revenus et dépenses au 28 février 2010.
18. Varia.
19. Clôture de l'assemblée.

## **Résolution : 2010-039**

### **Approbation de l'ordre du jour.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**Adoptée**

## **Résolution : 2010-040**

### **Approbation du procès-verbal du 1er février 2010.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, que le procès-verbal du 1er février 2010, soit et est adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du conseil, et dont le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

**Adoptée**

## **Résolution : 2010-041**

### **Demande de soumissions pour le changement du bardeaux d'asphalte sur la toiture de l'édifice municipal.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, à demander des soumissions sur invitation à Construction Côté & Côté inc., Constructions Piché Laurendeau inc. et Construction Nicolas Turcotte, pour le remplacement du bardeau d'asphalte sur la toiture de l'édifice municipal, incluant la toiture de la galerie près du local du Club

des Aînés, de la toiture au dessus-de l'accès au rez-de-chaussée, et de la réfection de la toiture plate située du côté Est de l'édifice municipal.

**Que** le résultat de la demande de soumission sera présenté lors de la prochaine séance régulière du 5 avril 2010.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-042**

##### **Mandat MRC de l'Érable pour refonte des règlements d'urbanisme.**

**Attendu** que la MRC de l'Érable est en attente de l'approbation, par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de son nouveau schéma d'aménagement, lequel devrait être délivré en juin ou juillet 2010;

**Attendu** que suite à l'approbation du nouveau schéma d'aménagement, les municipalités de la MRC de l'Érable, doivent rendre leurs règlements d'urbanisme conforme au nouveau schéma d'aménagement, dans un délai de 2 ans;

**Attendu** que la MRC de l'Érable propose l'embauche d'une ressource pour revoir les règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC;

**En conséquence**, il est proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que conseil est favorable à l'embauche d'une ressource par la MRC de l'Érable, pour la révision des règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de l'Érable, et ainsi obtenir une certaine uniformité au niveau des règlements d'urbanisme, et réaliser des économies d'échelle.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-043**

##### **Formations offertes par l'ADMQ.**

Proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, à participer à deux formations offertes par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), soient « L'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général » et « Les lois municipales : comment s'y retrouver et Réussir les séances du conseil », lesquelles se tiendront respectivement les 21 avril et 24 mars prochain à St-Ferdinand.

**Que** le coût d'inscription est de 242.68 \$ pour chaque formation, incluant les taxes, le repas du midi et la documentation.

**Que** les frais de déplacements seront défrayés par la municipalité selon la politique en vigueur.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-044**

##### **Politique familiale et démarche Municipalité amie des Aînés (MADA).**

**Considérant** l'intégration par le ministère de la Famille et des Aînés, de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) à l'intérieur du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés;

**Considérant** que la municipalité souhaite réaliser la démarche MADA simultanément à la mise en œuvre de sa politique familiale municipale;

**Considérant** que la municipalité souhaite aussi adapter son milieu de vie en fonction des réalités et des besoins des personnes âgées;

**Considérant** le désir de poursuivre la collaboration établie avec la MRC de l'Érable dans la mise en œuvre de sa politique familiale;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Mario Lessard, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, d'autoriser M. Réjean Gingras, directeur général et secrétaire-trésorier, à compléter le formulaire de demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés du ministère de la Famille et des Aînés afin de réaliser la démarche MADA avec le soutien de la MRC.

**Que** M. Réjean Gingras, directeur général et secrétaire-trésorier, est autorisé à signer le protocole d'entente relatif à la démarche MADA réalisé dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-045**

##### **Demande d'appui pour la mise en œuvre de la politique familiale.**

**Considérant** que la municipalité de Laurierville veut effectuer la mise en œuvre d'une politique familiale;

**Considérant** l'importance que la municipalité attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles pourront s'épanouir;

**Considérant** la volonté de poursuivre la collaboration établie avec la MRC de l'Érable dans la mise en œuvre de la politique familiale municipale;

**Pour ces raisons**, il est proposé par Mme Pierrette Payeur, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, que ce conseil demande au ministère de la Famille et des Aînés de bénéficier de la mesure d'appui pour la mise en œuvre de la politique familiale municipale et ainsi, de tirer profit des 6 heures d'accompagnement de la part du Carrefour action municipal et famille relié au Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-046**

##### **Demande pour prolongement de congé sans solde par Mme Hélène Paquet.**

**Attendu** que Mme Hélène Paquet, préposée à l'entretien ménager à l'édifice municipal, demande au conseil municipal de prolonger son congé sans solde jusqu'au 30 juin 2010;

**Attendu** que le préposé à l'entretien ménager par intérim à l'édifice municipal, M. Pierre Comtois, est disposé à remplacer Mme Paquet jusqu'au 30 juin 2010;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Julie Bernard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de prolonger le congé sans solde de Mme Hélène Paquet jusqu'au 30 juin 2010.

**Que** la municipalité prolonge également sa participation financière, pour le maintien des garanties de l'assurance collective de Mme Hélène Paquet, à l'exception des garanties d'assurances salaire courte et longue durée, et ce, jusqu'au 30 juin 2010.

#### **Adoptée**

**Résolution : 2010-047****Ententes avec Peintures récupérées pour journée Normand-Maurice.**

**Attendu** que la municipalité de Laurierville désire participer à l'automne 2010, à la journée Normand-Maurice, pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et du matériel informatique;

**Attendu** que toutes les matières recueillies lors de cette journée, seront traitées par Peintures récupérées du Québec inc. à Victoriaville;

**Attendu** que la municipalité de Laurierville possède déjà des ententes, avec Peintures récupérées du Québec inc., pour la récupération des piles et pour les lampes fluocompactes et des tubes fluorescents;

**Attendu** que la municipalité doit conclure des ententes avec Peintures récupérées du Québec inc., pour la collecte des résidus domestiques dangereux organiques et inorganiques, ainsi que pour la récupération et la valorisation des contenants de peintures et des peintures, et pour la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés; et ce, afin que ces matières puissent être ramassées lors de la journée Normand-Maurice;

**En conséquence**, il est proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, d'autoriser le maire, M. Marc Simoneau, à signer pour et au nom de la municipalité de Laurierville, les ententes avec Peintures récupérées du Québec inc., pour la collecte des résidus domestiques dangereux organiques et inorganiques, ainsi que pour la récupération et la valorisation des contenants de peintures et des peintures, et pour la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés.

**Que** le service de récupération pour la peinture, les huiles, contenants et filtres usagés est gratuit;

**Que** le service de récupération des matières organiques et inorganiques, est actuellement de 2.00 \$ le kilo pour les matières organiques, et de 2.75 \$ le kilo pour les matières inorganiques;

**Que** la signature de ces ententes permettra à la municipalité de participer à la journée Normand-Maurice de l'automne 2010, lesquelles ententes pourront également servir si la municipalité décidait d'offrir le service à l'année ou durant une partie de l'année à ses citoyens.

**Adoptée****Période de questions de l'assistance.**

- Intervention de M. Jean-Guy Dubois, concernant les milieux humides près du secteur des chalets de la Route de la Grosse-Ile.

Le maire, M. Marc Simoneau, mentionne qu'au niveau de la MRC, les milieux humides protégés sont dans le secteur de Villeroy et de la Paroisse de Plessisville (Lac Kelly). De plus, pour les projets en milieux humides, il est requis d'obtenir un certificat d'autorisation de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

**Résolution : 2010-048****Cahier spécial Jeunes d'Exception 2010.**

**Attendu** que Mme Kim Samson (fille de M. Alain Samson et Mme Noëlline Dostie de Laurierville), est finaliste dans la catégorie communautaire du concours Jeunes d'Exception 2010, organisé par les journaux La Nouvelle Union et l'Avenir de l'Érable;

**Attendu** que le concours vise à rendre hommage aux jeunes âgés entre 9 et 17 ans, des MRC d'Arthabaska et de l'Érable, qui se démarquent par leurs efforts, leurs engagements et leurs talents;

**Attendu** qu'un cahier spécial sera publié le 31 mars 2010, relativement à ce concours, dont les lauréats seront connus lors de la soirée Gala Jeunes d'Exception, du 30 mars prochain;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de participer au cahier spécial du concours Jeunes d'Exception 2010, en réservant un espace de 1/8 de page dans le cahier spécial, afin de féliciter Kim, pour sa nomination à titre de finaliste dans la catégorie communautaire.

**Que** le coût de l'espace publicitaire est de 345.00 \$, taxes non incluses.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-049**

#### **Inscription du directeur général/secrétaire-trésorier au congrès de l'ADMQ.**

Proposé par Mme Pierrette Payeur, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), qui se tiendra à Québec, les 19, 20 et 21 mai 2010.

**Que** le coût d'inscription, les repas, les frais de déplacement et les frais d'hébergement sont à la charge de l'ADMQ, attendu que le directeur général et secrétaire-trésorier agit comme directeur de la zone Lotbinière-Appalaches au sein de l'assemblée des directeurs de l'ADMQ.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-050**

#### **Édition 2010 des Jeudis en chansons.**

**Attendu** que l'activité Jeudis en chansons, parrainés par la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec, est de retour en 2010, pour une 3<sup>e</sup> édition;

**Attendu** que la municipalité a participé aux 2 premières éditions;

**Attendu** qu'il est prévu la présentation de 8 spectacles par MRC;

**Attendu** que les municipalités intéressées à recevoir un spectacle, doivent en aviser la Société Saint-Jean-Baptiste dès que possible;

**En conséquence**, il est proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, à formuler une demande auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste, afin de recevoir un spectacle dans le cadre des Jeudis en chansons.

**Qu'**au niveau de la date du spectacle, le 1<sup>er</sup> choix de la municipalité est le 12 août et le 2<sup>e</sup> choix est le 8 juillet.

**Que** le spectacle se tiendra à la salle municipale, située au 140 rue Grenier.

**Que** ce conseil accepte de contribuer financièrement à la réalisation du spectacle pour un montant de 100.00 \$.

#### **Adoptée**

**Résolution : 2010-051**

**Analyse des taxes à recevoir pour la vente de non paiement des taxes municipales.**

**Attendu** que la municipalité doit transmettre à la MRC de l'Érable, avant le 5 mars 2010, la liste des immeubles à faire vendre, s'il y a lieu, pour le non-paiement des taxes municipales;

**En conséquence**, il est résolu unanimement, que suite à l'analyse des taxes à recevoir au 1<sup>er</sup> mars 2010, il n'a pas lieu de faire vendre un ou des immeubles pour le non-paiement des taxes municipales.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-052**

**Transfert au service de loisirs.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, qu'un transfert au montant de 2,000 \$, de l'administration générale au service de loisirs, soit effectué en vue de payer les comptes dus à ce poste.

**Adoptée**

**Correspondance.**

- Réception du rapport annuel 2008-2009 de la Commission scolaire des Bois-Francis.
- Invitation du CLD de l'Érable à participer à son assemblée générale annuelle, le mardi 30 mars prochain à la salle du conseil de la municipalité de la Paroisse de Plessisville.

M. Marc Simoneau, maire, est mandaté pour représenter la municipalité à cette assemblée générale annuelle.

- Invitation de la part de l'organisme ORAPÉ, à un café-rencontre, le 4 mars prochain, pour discuter du fonctionnement de la cueillette des objets volumineux.

Le maire, M. Marc Simoneau, et le directeur général, M. Réjean Gingras, sont mandatés pour participer à cette rencontre.

- Réception du bilan 2009 de la collecte des objets volumineux par ORAPÉ sur le territoire de la municipalité. Un total de 15 tonnes de matériel a été récolté, pour 28 sorties et 98 appels téléphoniques.
- Invitation de la part de la MRC de l'Érable à une rencontre avec la firme Gestera de Victoriaville, relativement à la gestion des matières résiduelles, mardi le 9 mars 2010 à 19h00, au bureau de la MRC de l'Érable.

Le maire, M. Marc Simoneau, et le directeur général, M. Réjean Gingras, sont mandatés pour participer à cette rencontre.

- Invitation adressée aux élus et directeur général à venir rencontrer le personnel de la MRC et du CLD de l'Érable, le lundi 10 mai prochain, en avant-midi ou en après-midi.
- Invitation du Réseau québécois de Villes et Villages en santé à participer l'activité « Fête des voisins 2010 ».

**Liste des comptes**

Revenu Québec : Ajustement cotisation 2008-2009	20.61
Carte Sonic : Essence du 13/01 au 02/02/2010	373.00
Orapé : Cueillette mois janvier 2010 gros rebuts	232.50
Receveur Gén. Canada : Remise féd. de fév. 10	1 514.72
Ministre du Revenu : Remise prov. de fév. 10	3 406.00
Financière Banque Nationale : Intérêts sur emprunt le 18 mars 2010	2 963.25
Salaire : Rémunération des employés en mars 2010	10 287.25
L'Excellence : Ass.-collectives employés en mars 2010	1 191.34
SSQ : Régime-retraite des employés en mars 2010	1 061.16
Sylvain Beauregard, av. : Honoraires cour municipale	112.88
Imprimerie Fillion : Enveloppes pour bureau	97.07
Petite caisse : Timbres, déplacement, livres et matériel bureau	300.51
Claire Gosselin : Déplacement et ass.-sal. en mars 2010	120.12
Biolab : Analyses d'eau en fév. 2010	315.33
SAAQ : Immatriculation machineries	3 686.00
Marius Marcoux & Fils : Réparation de 2 luminaires	349.36
Industrie Canada : Licences radios mobiles 2010	270.00
Goudreault Electrique : Trouble sentinelle édifice	61.71
Charest Inter. : Rép. camions déneigement	727.53
Sidevic : Pièces pour garage	102.76
Suspension Victo : Pièces camion déneigement	47.18
Motoparts : Pièces camion déneigement	308.43
René Poisson inc : Couteaux pour camions	272.43
Pneus PR : Pièces pour tracteur	121.35
Sinto inc : Pièces pour camions	84.09
SCA des Appalaches : Diesel, huile à chauffage, pièces divers	8 568.20
ORAPÉ : Service pour février.	232.50
Hydro-Québec : Lumière de rues pour février.	774.47
Bell Canada : Service pour mars (estimé).	655.60
Gaudreau Environnement inc. : Service pour février.	3 718.41
Régie de la Mauricie : Service pour février.	1 872.25
OMH de Laurierville : Progr. suppl. au loyer pour mars et part. fin.	2 185.80
Fonds de l'information foncière : Mutations en février.	6.00
Yvon Mercier : Démantèlement barrage castors terre Jocelyn Caron.	146.74
Distributions R. Lachapelle inc. : Matériel entretien ménager.	176.03
ADMQ : Congrès et formation (2).	598.24

**Résolution : 2010-053****Approbation des comptes.**

Proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, que la liste des comptes ci-haut mentionnée, soit acceptée telle que présentée, et que le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé d'en effectuer le paiement.

**Adoptée****États des revenus et dépenses au 28 février 2010.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses de la municipalité au 28 février 2010 avec comparatif de l'année 2009, démontrant à cette date, des revenus de l'ordre de 87 083.43 \$, et des déboursés au montant de 222 502.60 \$, laissant un solde en caisse de (50,698.07) \$.

**Varia.**

Aucun sujet



**Résolution : 2010-054**  
**Clôture de l'assemblée**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

**Adoptée**

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Maire.**

**directeur général et secrétaire-trésorier.**